Affiché le

ID: 077-217703370-20201112-DEC2020_0181-DE

DIRECTION GENERALE DES SERVICES/DIRECTION DES FINANCES ET DES MARCHES PUBLICS/SECTEUR MARCHES PUBLICS

DEC2020 0181

DÉCISION

OBJET : CONCLUSION DU MARCHÉ PUBLIC DE FOURNITURE RELATIF À LA LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT (LOA) ET MAINTENANCE D'ÉQUIPEMENTS BUREAUTIQUES : PHOTOCOPIEURS MULTIFONCTIONS, IMPRIMANTES, SOLUTION D'ADMINISTRATION DE LA PLATEFORME D'IMPRESSION.

Le Maire de la Commune de Noisiel,

VU le Code de la commande publique constitué de l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative, du décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire, ainsi que de divers textes, notamment les articles L. 2123-1-1° et R. 2123-1-1°,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération n° DEL2020 0064 du Conseil municipal du 24 mai 2020 portant délégations au maire en vertu de l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales,

VU le dossier de consultation des entreprises, portant sur la procédure adaptée relative au marché public de fourniture de location avec option d'achat (LOA) et maintenance d'équipements bureautiques : photocopieurs multifonctions, imprimantes, d'administration de la plateforme d'impression,

VU l'avis d'appel public à la concurrence mis en ligne, concomitamment avec le dossier de consultation des entreprises susvisé, le 3 septembre 2020, sur la plateforme de dématérialisation de la Ville sous la référence n° 733191, et publié sur Le Parisien (édition de Seine-et-Marne) du 8 septembre 2020 sous la référence n° 6377969.

VU le rapport d'analyse des offres établi au regard des critères pondérés d'attribution des offres, à savoir le critère du prix pondéré à 55 %, le critère de la valeur technique pondéré à 40 % et le critère du développement durable pondéré à 5 %,

CONSIDÉRANT qu'un unique pli a été déposé dans le délai imparti (date limite de remise des offres fixée au 30 septembre 2020 à 12 h 00), que la candidature a été admise, et que dès lors l'offre a été analysée.

CONSIDÉRANT qu'au regard des critères pondérés d'attribution des offres susvisés, l'offre de la société Sharp Business Systems France est économiquement avantageuse,

1/3



hôtel de ville tél. 01 60 37 73 73 / fax. 01 60 37 74 49 place E.Menier B.P. 35 77426 Marne la Vallée cedex 2

ID: 077-217703370-20201112-DEC2020_0181-DE

VILLE DE

OTSIEL

Suite de la décision DEC2020_ 0181

Portant « Conclusion du marché public de fourniture relatif à la location avec option d'achat (LOA) et maintenance d'équipements bureautiques : photocopieurs multifonctions, imprimantes, solution d'administration de la plateforme d'impression. »

CONSIDÉRANT que la prestation relève de la catégorie d'achat « Fournitures » et de la catégorie homogène 10.01.05 « Location-maintenance du parc communal de photocopieurs », dont la valeur ne dépasse pas 214 000 € HT,

DÉCIDE

<u>ARTICLE 1</u>: Il est conclu avec la société SHARP BUSINESS SYSTEMS FRANCE SAS, sise 244 route de Seysses CS 53464 31036 TOULOUSE Cedex 01, le marché public de fourniture relatif à la location avec option d'achat (LOA) et maintenance d'équipements bureautiques : photocopieurs multifonctions, imprimantes, solution d'administration de la plateforme d'impression, traité à prix unitaires figurant dans le bordereau des prix unitaires (BPU), détaillés par équipement comme suit :

1-MFP_Local_A3_N&B_25ppm, référence MXM3071EU : 111,23 € HT (133,48 € TTC) ;

2-MFP_Local_A3_Couleur_25ppm, référence MX3071EU : 122,93 € HT (147,52 € TTC) ;

3-MFP_Dépt_A3_N&B_35ppm, référence MXM3571EU : 118,53 € HT (142,24 € TTC), avec options éventuelles de deux bacs supplémentaires à 9,33 € HT (11,20 € TTC) et fax à 10,83 € HT (13 € TTC) ;

4-MFP_Prod_A3_N&B_70ppm, référence MXM7570EU : 242,21 € HT (290,65 € TTC), avec options éventuelles de deux bacs supplémentaires à 22,12 € HT (26,54 € TTC) et fax à 10,83 € HT (13 € TTC).

Le coût copie Couleur s'élève à 0,025 € HT (0,03 € TTC), et Noir&Blanc à 0,0029 € HT (0,00348 € TTC). Il couvre la maintenance des matériels ainsi que les consommables.

Le marché est conclu pour une période de cinq ans. Les contrats de maintenance sont définis pour une période de cinq ans.

ARTICLE 2: Les crédits correspondants sont prévus au budget communal.

ARTICLE 3 : Ampliation de la présente décision sera transmise à :

- Monsieur le Sous-préfet de l'arrondissement de Torcy ;
- Madame le Comptable Public de Marne-la-Vallée ;
- Madame le Directeur Général des Services ;
- au titulaire du marché,

chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

ARTICLE 4: La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Melun dans un délai de DEUX mois à compter de son

2/3



ID: 077-217703370-20201112-DEC2020_0181-DE

0181 Suite de la décision DEC2020_

Portant « Conclusion du marché public de fourniture relatif à la location avec option d'achat (LOA) et maintenance d'équipements bureautiques : photocopieurs multifonctions, imprimantes, solution d'administration de la plateforme d'impression. »

caractère exécutoire. Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique télé-recours citoyens, accessible sur le site internet www.telerecours.fr

ARTICLE 5: La présente décision est rendue exécutoire à compter de la date de son affichage ou publication ou notification et de sa transmission au représentant de l'État.

Fait à Noisiel, le 12-11

Mathieu Miskovic

Cadre réservé à l'AG

Transmis au représentant de l'État le Affiché en Mairie le 16 NOV. 2020

Publié au RAA le 16 NOV. 2020

Notifié le

16 NOV 2020

3/3